

Compte rendu de la Réunion du Conseil municipal (Communiqué des élus de l'opposition)

Le 20 avril 2016, s'est tenue la réunion du Conseil municipal avec comme points principaux le vote du budget primitif, le vote des taux 2016 et la contractualisation d'une indemnité de départ volontaire d'un agent.

Le premier point avait pour sujet le vote des taux 2016 des trois taxes locales. 2016 n'échappe pas à la règle avec une nouvelle augmentation de 2,5% sur les trois taxes. Depuis 2008 la taxe d'habitation a augmenté de 31% avec un endettement qui a triplé. L'encours de la dette reste encore très élevé pour quelques années. Ce que nous ne cessons de dénoncer éclate aujourd'hui au grand jour et il est à craindre que nous n'en ayons pas terminé avec la pression fiscale. La situation financière fragile et tendue de la commune, directement liée à la construction de la nouvelle école, montre combien nous avons vu juste. Comment se satisfaire de la réponse de M. le Maire qui affirme qu'aucun Borderais ne se plaint de payer trop d'impôt locaux.

Le deuxième point traitait du budget 2016. Conséquence logique du Compte Administratif 2015 qui s'est traduit par un déficit global de l'exercice de **187 882,44 €**, ce budget 2016 n'est que le reflet de la situation financière de la commune. Le maigre budget d'investissement à hauteur de 339 336,10 € de dépenses d'équipements se résume à un effet d'annonces. Les projets présentés seraient financés à hauteur de 80% par d'hypothétiques subventions, ce qui est irréaliste. Comment prendre au sérieux le projet non chiffré de construction d'une salle multimodale livrable à l'automne 2017, alors même que les études n'ont pas commencé.

La baisse de Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat de 59067€ compensée en partie représente une perte de 1,2% des recettes de fonctionnement et ne justifie en aucun cas cette situation

En conclusion, un budget de disette et une nouvelle augmentation des trois taxes locales que les Borderais vont devoir supporter Après l'augmentation de 15% des indemnités que les élus se sont octroyée en mars 2014, nous avons demandé à M. le Maire de ne pas appliquer cette nouvelle augmentation inscrite au budget

Bien entendu, nous avons voté contre l'augmentation des taux et nous n'avons pas voté ce budget 2016.

Le troisième point concernant l'indemnité de départ volontaire (25000 €) a suscité un débat. Les critères retenus ont conduit à nous abstenir. Au-delà de la négociation pour un départ volontaire en cours avec un agent dont le conflit a été jugé en justice et qui lui a rendu ses droits, cette délibération qui s'inscrit dans l'avenir devait se construire avec des critères clairs et sans ambiguïté.

Question diverse : Nous avons demandé à M. le Maire des précisions concernant une compensation financière de 36000€ sollicitée par le SMTD au sujet du refus du permis de construire de ses bureaux. M. le Maire a confirmé cette situation. L'avocat de la commune a été saisi.

Les élus de l'opposition : Fanny GAILLANOU, Dominique SARRAMEA, Lionel MENVIELLE, Jean-Bernard GAILLANOU, David LOURET .